

<https://fhf-paca.fr>

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE



Provence-Alpes-Côte d'Azur (FHF PACA)
Association régionale (loi 1901)

“La FHF, maison commune des acteurs de santé et médico-sociaux publics”



Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

La FHF PACA c'est :

128

Etablissements de santé et médico-sociaux publics : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD (autonomes et rattachés) et établissements assurant la prise en charge du handicap.

76 072

Professionnel.le.s exercent leurs activités au sein de la Fonction Publique Hospitalière en région Provence Alpes Côte d'Azur.



NOS 3 GRANDES MISSIONS



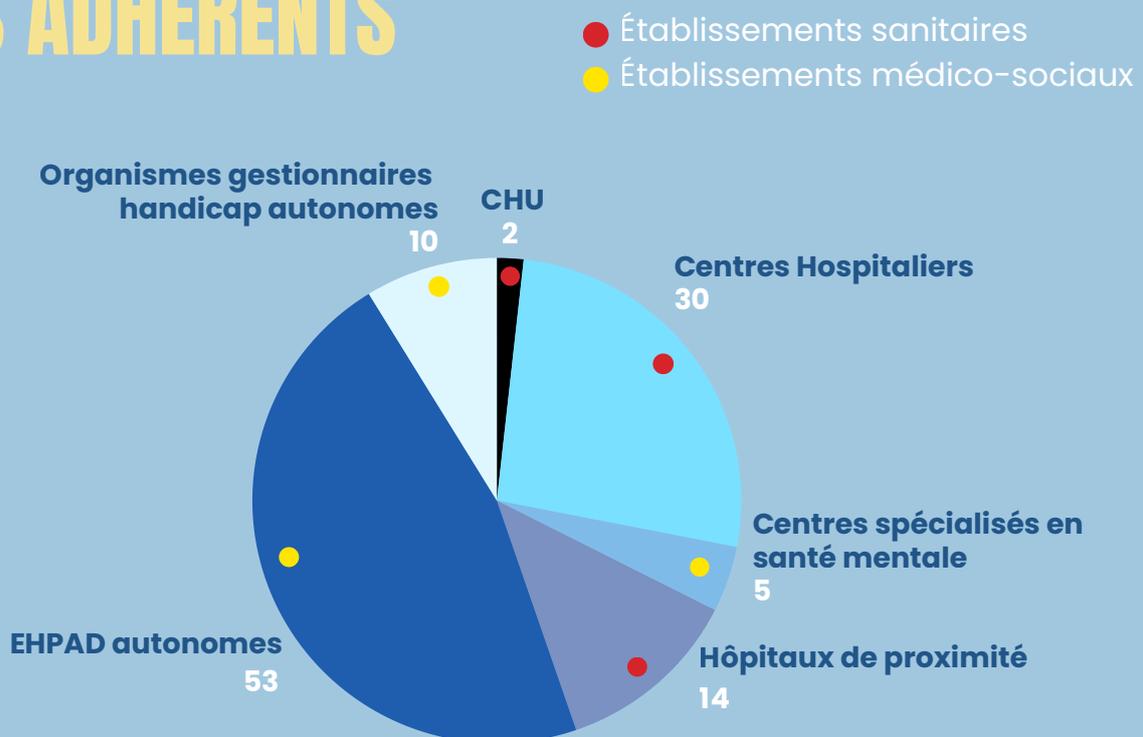
En d'autres termes, la FHF Provence Alpes Côte d'Azur est un groupe d'influence d'intérêt général.

NOS 9 ENJEUX



- Après-crise
- Financement
- Territoires
- Attractivité
- Grand-Âge
- Médico-Social
- Innovation
- Éco-responsabilité
- Faire le choix de s'engager

NOS ADHÉRENTS



LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE



Florence ARNOUX



Eric MATTEO

Délégués régionaux sanitaire et médico-social

Ils conduisent la stratégie et le pilotage opérationnel de la fédération régionale



Nadia FINE
Assistante de direction



Véronique ANCEAUX
Chargée de mission



Elise BARILLEAU
Alternante en droit de la santé



Camille HILLEGON
Alternante en communication



Rosy FRETIER
Animatrice du service civique



Julie HERNANDEZ
Binôme coordinateur des CTEES



Rémy GRANIER
Binôme coordinateur des CTEES

Les délégués FHF départementaux, sanitaires et médicaux sociaux, assurent les relais dans les départements.

LE BUREAU

Le président:



Les vices-présidents:



Les autres membres du bureau:



Les membres invités au bureau:



Nicolas FERNANDES

Le Conseil d'administration est composé d'élu.e.s représentant les établissements : représentants légaux, médecins, membres élu.e.s des conseils de surveillance et d'administration (élu.e.s, usagers, personnalités qualifiées). Il est aujourd'hui composé de 60 membres, réunis au sein d'un collège sanitaire et d'un collège médico-social, élu.e.s pour 3 ans.



Les ressources de la Fédération Hospitalière de France – PACA sont principalement constituées des cotisations versées par les adhérents et des revenus de sa manifestation régionale annuelle.



RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE WEB

Pour + d'informations



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Provence-Alpes-Côte d'Azur (FHF PACA)

CONTACTS

04 91 38 14 51 • **80 rue Brochier,**
13353 MARSEILLE CEDEX 5

- **Secrétariat**

secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

- **Chargée de mission**

veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

- **Délégués régionaux**

florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr

eric.matteo@ap-hm.fr

